

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - MARS 2023

# GENAPPE



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

**FORMATION  
EN ANIMATION**  
P. 2

**AUTOUR DU  
MONDE**  
P. 5

**LA DONNERIE  
C'EST GRATUIT !**  
P. 6

**LA VIE  
DE CHANTIER**  
P. 7

**THERMOGRAPHIE  
AERIENNE**  
P. 9

**SCIENTIFIQUES,  
NOS LOUS'TIC**  
P. 12

**CONFÉRENCE :  
QUE VEULENT (NOUS  
DIRE) LES JEUNES ?**

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 5







## LE MOT DU BOURGMESTRE

Un an déjà ... un an déjà que la guerre a éclaté en Ukraine et il est tout-à-fait impossible de faire des pronostics sur l'issue de cette guerre aux portes de l'Europe. Un an déjà que des centaines de milliers de familles ont quitté l'Ukraine et qu'environ 170 personnes ont trouvé refuge chez nous. Un an déjà qu'une centaine de citoyens de Genappe ont ouvert leur maison pour accueillir des réfugiés chez eux. Certains Ukrainiens sont encore hébergés dans ces familles, d'autres ont pris leur indépendance et ont pris un logement en location. Après un an, nombreux sont ceux qui ont suivi des cours de français et ont participé à des tables et ateliers de conversation pour faciliter leur intégration parmi nous. Les enfants ont été scolarisés dans nos écoles, apprennent eux aussi à s'exprimer en français et essaient de reprendre une vie la plus normale possible, malgré l'angoisse qu'ils doivent continuer à éprouver.

Quelle que soit la suite des événements, je profite de ces quelques lignes pour remercier à nouveau les citoyens qui ont accueilli des réfugiés ukrainiens chez eux et encourager ceux-ci à s'intégrer le mieux possible dans notre commune.

En ce début d'année, le conseil communal a renouvelé une série de primes offertes aux citoyens : prime à l'acquisition de langes lavables dans un objectif de réduction de la quantité de déchets produits et primes pour réaliser des audits énergétiques, à la pose de panneaux photovoltaïques et aux travaux d'isolation. Nous poursuivons également l'offre d'accompagnement dans la rénovation énergétique des habitations en partenariat avec Corenove. L'objectif est bien sûr d'aider un maximum de personnes à isoler leur maison pour diminuer les dépenses en énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Des informations à ce sujet sont à trouver dans les pages de ce journal mais aussi dans vos boîtes aux lettres et sur le site internet de la Ville.

Diminuer nos émissions de carbone, c'est également le thème du budget participatif 2023. Je rappelle que le 31 mars est la date limite pour déposer un projet ou une candidature pour faire partie du comité de sélection.

Traditionnellement, le mois de mars est aussi le mois du grand nettoyage de printemps, dans nos maisons peut-être, mais aussi et surtout dans nos chemins, rues et sentiers. Comme chaque année, vous êtes tous invités à y participer. Nous fournissons sacs poubelles, gants, pinces, .... pour ramasser les déchets, papiers, emballages, canettes, ... qu'on retrouve malheureusement un peu partout. Nous remercions déjà tous ceux qui accepteront de participer à ce grand nettoyage et préserver ainsi notre environnement. Ce qui serait vraiment bien, c'est que cette opération de grand nettoyage soit la dernière et qu'on cesse de retrouver des déchets dans la nature !

Gérard Couronné  
Bourgmestre

### AFFAIRES GÉNÉRALES

## PLAINES DE PRINTEMPS, C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE

Chaque année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE qui organise des plaines de vacances pendant les congés de printemps, du mardi 4 mai au vendredi 12 mai. Celle-ci accueillent des enfants de 2,5 ans à 12 ans à l'École Espace 2000. Le thème de cette saison sera : le tour du monde !

#### Nouveauté les inscriptions en ligne :

Les inscriptions seront ouvertes à partir du vendredi 31 mars à 12h00. Un formulaire d'inscription sera disponible sur notre site : [www.genappe.be](http://www.genappe.be) Complétez-le entièrement, il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés. L'inscription ne sera validée qu'une fois la réception du paie-

ment par virement bancaire dans un délai de 48h.

#### Prix :

Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€ par semaine pour le premier enfant, de 40€ par semaine pour le deuxième enfant de la même famille et de 35€ par semaine pour le troisième enfant de la même famille et suivants. Les enfants reçoivent de la soupe à midi et un goûter l'après-midi. Ils sont compris dans le prix. Il faut également prévoir un forfait accueil de 7,50€ par semaine et par enfant s'il est présent avant 8h30 et/ou après 16h30.

Attention : chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra également être muni d'une carte Mobib Junior

(TEC) condition d'inscription.

#### Pour les ados : stage de cuisine

Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans, la ville organisera une semaine d'activités. Une semaine rythmée par la découverte de technique culinaire. Une activité extérieure est également prévue le jeudi 11 mai.

Ces activités se dérouleront du lundi 8 au vendredi 12 mai au prix de 75€ par ado pour toute la semaine. Le lunch est compris dans le prix.

Les inscriptions en ligne sur notre site : [www.genappe.be](http://www.genappe.be), seront ouvertes à partir du vendredi 31 mars à 12h00.

#### Informations :

Service affaires générales : Accueil Extrascolaire : [virginie.limon@genappe.be](mailto:virginie.limon@genappe.be) - 067/79.42.44

## CRÉONSDEMAIN

### Distribution de semences à l'occasion de la journée de la Terre

Le 22 avril marque la Journée de la Terre, une occasion importante pour célébrer notre planète et faire un effort collectif pour la protéger. Célébrée pour la première fois le 22 avril 1970, cette initiative est destinée à accompagner les personnes et associations à diminuer leur impact sur l'environnement. Ecolo Genappe #CréonsDemain participe comme chaque année à cette journée symbolique par une distribution de sachets de semences de fleurs sauvages locales. En plantant ces semences, nous souhaitons sensibiliser chacun.e à l'importance de prendre soin de notre environnement.

Notre opération de distribution de graines se concentrera cette année sur la rue de Ways (mais pas que ...) et sera l'occasion pour nos militants de vous rencontrer pour récolter vos avis sur l'avenir de leur rue et sur la rénovation du centre-ville. Nous croyons qu'il est important

d'impliquer les citoyens dans la prise de décision en matière de développement durable et de développement tout court dans notre ville.

Nous espérons vous croiser ce 22 avril ... si pas et pour toute question d'importance locale, vous pouvez aussi contacter une de nos mandataires dans votre quartier directement (leurs coordonnées sont sur <https://genappe.ecolo.be/elus/>) ou nous envoyer un e-mail à [info@genappe.ecolo.be](mailto:info@genappe.ecolo.be)). Suivez-nous aussi sur facebook.



### AFFAIRES GÉNÉRALES

## FORMATION POUR L'ANIMATION DE PLAINES DE VACANCES

Une formation (avec brevet à la clé) pour toute personne âgée de 16 ans minimum désireuse de travailler en tant qu'animateur/trice des Plaines de Vacances.

La Ville, en collaboration avec l'asbl Nature & Loisirs propose aux jeunes de 16 ans et plus de suivre une formation en animation pour obtenir un brevet d'animateur/trice et d'être rémunéré comme tel, lors d'un travail aux Plaines de Vacances. En effet, pour devenir animateur(trice) à Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Il nous tient à cœur de permettre aux jeunes de Genappe d'accéder à cette formation. C'est pourquoi la Ville interviendra à hauteur de 50 % du prix total de la formation, pour les jeunes domiciliés à Genappe.

#### La formation :

La formation vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2 ans et demi à 15 ans. Elle débouche, à l'issue de l'ensemble du parcours, sur l'obtention d'un brevet, homologué par le ministère de la Communauté française. Elle correspond aux normes ONE et de l'ensemble des exigences des Communes et autres employeurs potentiels.

La formation est résidentielle (logement sur place) pour répondre aux exigences légales et favoriser l'acquisition des différents apprentissages. Elle se déroule selon les normes prévues dans le décret « centres de

vacances », à savoir 150 heures de formation théorique et 150 heures de formation pratique aux plaines de vacances de la Ville de Genappe.

#### Déroulement de la formation

Le premier module / module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun, "l'enfant qui est en nous" et le sens des activités.

Le deuxième module / module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation en lien avec le rythme et les besoins des enfants.

Le stage pratique (150 heures) se déroule en plaine de vacances, camp de mouvement de jeunesse ou en séjour de vacances agréé ONE.

Le week-end d'évaluation (2 jours résidentiels) permet de réviser le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations. Le troisième module / module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation.

La méthode se veut active et participative. Il n'y a pas de cours, la formation s'acquiert par la pratique.

#### Informations :

Lieu de la formation : Domaine de Longchamp, Avenue de Doiceau 79 à 1300 Wavre

Coût de la formation : Le coût est de 430€ à 50% pour la Ville de Genappe  
Inscriptions et Renseignements : Virginie Limon au 067/79.42.44 ou à l'adresse [virginie.limon@genappe.be](mailto:virginie.limon@genappe.be)



## COLLÈGE COMMUNAL



**Gérard COURONNÉ**  
Bourgmestre

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

**Attributions:** Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



**Stéphanie BURY**  
1<sup>ère</sup> Echevine

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

**Attributions:** Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



**Carine MESSENS**  
2<sup>ème</sup> Echevine

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

**Attributions:** Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



**Hector TUBIERMONT**  
3<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

**Attributions:** Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



**Benoît HUTS**  
4<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

**Attributions:** Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



**Rembert VAN DAMME**  
5<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

**Attributions:** Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



**Vincent GIRBOUX**  
Président du CPAS

**Permanences:** Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

**Attributions:** Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

## DÉCISIONS DU CONSEIL 28/02/2023

### Affaires générales

- Approbation des termes des conventions établies entre la Ville et le CAPE ASBL, relative à la coordination et à une partie de l'animation des plaines de vacances organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été 2023.
- Approbation du montant de 75€ par adolescent pour la participation aux plaines de vacances pour les adolescents.
- Approbation de l'augmentation des frais de formation d'animateur de centre de vacances, organisée par Nature et Loisirs ASBL, le coût pour la Ville étant en 2023 de 215€/animateur.

### Energie

Approbation des modifications pour le règlement lié à l'octroi de primes communales pour l'année 2023 :

- Versement d'une prime de 250 € à l'installation de panneaux photovoltaïques quelle que soit la puissance installée sur des toitures résidentielles ;
- Recondution de la prime de 200 € pour la réalisation d'un audit énergétique par un agent agréé par la région wallonne ;
- Recondution des primes énergie de 250 € ou 150 € selon que le demandeur ait ou pas fait également une demande de prime à la Région Wallonne ou d'accompagnement à Corenove (Toiture, mur, sol, châssis) en respectant les critères inscrits dans le règlement. (Règlement consultable : genappe.be)

- Prise de connaissance du Rapport annuel du conseiller énergie au 31/12/2022 pour l'octroi de la subvention (Rapport consultable : genappe.be)

### Finances - Budget 2023

- Le Conseil communal a pris connaissance de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 26 janvier 2023 approuvant le budget communal 2023 aux Services ordinaire et extraordinaire sous réserve de réformation.
- Rectificatif de la révision du Règlement de taxe sur la délivrance de cartes d'identité. L'exonération pour les Ukrainiens est supprimée.

### Mobilité

- Présentation de la carte des cheminements cyclables en séance.

### Patrimoine

- Approbation de la modification du tracé du sentier n°103 à hauteur de la parcelle cadastrale 2ième Division, section F, n°501 P après avis favorable de la Commission des chemins et des sentiers et de l'enquête publique réalisée du 5 décembre 2022 au 13 janvier 2023.

### Secrétariat communal

- Prise d'acte des déclarations d'apparement qui font suite aux différents départs et désignations au sein du Conseil

### Travaux

Délégation de pouvoir du conseil vers le collège communal :

- Des compétences relatives au choix du mode de passation et à la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, pour des dépenses relevant du budget ordinaire et du budget extraordinaire, lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 60.000 €, en ce compris la passation et l'attribution des accords-cadres et des marchés conjoints.
- De la décision d'adhérer à une centrale d'achat.
- A la Directrice générale de la compétence relative à la manifestation d'intérêt dans le cadre d'une adhésion à une centrale d'achat.

- Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé à 149.776€, du marché de travaux pour le remplacement et l'isolation des toitures de la salle et du musée de Glabais.

### Urbanisme

- Approbation de l'avenant n°1 à la Convention cadre relative à la constitution d'un droit de superficie avec renonciation au droit d'accession signée le 05/05/2020 qui régit l'occupation provisoire de l'école NESPA sur le site de la Sucrierie.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

# UN JOB PENDANT LES VACANCES

La Ville de Genappe organise des plaines de vacances, nous sommes donc à la recherche d'animateurs.

tae, de document prouvant votre formation ou votre expérience en animation ainsi que de/des périodes pendant lesquelles vous souhaitez animer nos plaines.

3 novembre 2023

### Nos barèmes :

Animateur breveté ou assimilé : 60 €/jour  
Animateur en formation : 50 €/jour

Si vous disposez d'une formation en animation, d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou que vous êtes en cours de formation, ou encore d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

### Notre calendrier 2023

Au printemps  
Du 2 mai au 12 mai 2023

En été  
Du 10 juillet au 31 juillet 2023  
Du 1 août au 11 août 2023

Envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vi-

En automne  
Du 23 octobre au

### Information :

Transmettez votre candidature à la Ville de Genappe : info@genappe.be  
Pour toutes autres informations contactez les Affaires générales : Virginie Limon - virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44



**POUR L'INFORMATION  
AU JOUR LE JOUR  
WWW.GENAPPE.BE**





38 CARREFOUR CULTUREL

## LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS CINÉ-CLUB

Certains films retiennent notre attention pour les questions qu'ils posent et les débats qu'ils suscitent. D'autres nous font rêver ou proposent une ouverture sur le monde.

Dans cette optique, le 38 et le Monty décidaient, il y a quelques années, de créer un ciné-club dont la programmation serait le choix d'un groupe de citoyens investis. Et le projet perdure ! De janvier à juin, les films proposés dans le cadre du ciné-club sont suivis d'un débat qui permet un

éclairage local sur la thématique abordée.

### « Les Souvenirs » en avril

Comédie dramatique de Jean-Paul Rouve, 2015, 1h36. L'histoire : Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain mais pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve

en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux. Un jour son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs... Un débat sera proposé à la suite de la projection.

### Informations :

Au Monty, le 6 avril 2023 à 20h. 5€. Réservation sur [www.le38.be/agenda](http://www.le38.be/agenda).



38 CARREFOUR CULTUREL

## ACTION JOB ÉTUDIANT

Tu as au moins 15 ans et tu cherches un job d'étudiant ? Tu ne sais pas comment t'y prendre ? Tu as l'impression que c'est mission impossible actuellement ?

job d'étudiant : introduction à législation, création d'un CV et d'une lettre de motivation ou même simulation d'un entretien d'embauche si tu le souhaites !

Le 38 et l'AMO Tempo te donnent rendez-vous le vendredi 24 mars, entre 15h et 18h, pour profiter de l'expertise d'Infor Jeunes BW en la matière. Tu auras toutes les clefs pour décrocher ton premier

### Informations :

Action job étudiant  
Contact : 067/49.05.51  
[tristan@le38.be](mailto:tristan@le38.be)  
Le 24 mars, de 15h à 18h.  
Au 38, Carrefour culturel. Gratuit.



38 CARREFOUR CULTUREL

## MIKMAK À GENAPPE ET AILLEURS

MIKMAK, Festival de la marionnette en Brabant wallon, fait son retour en mars 2023 et passera chez nous.

### « Le Caméléon », théâtre d'objets

Le mercredi 22 mars 2023, la Compagnie Bakélite investira le Café de la Lanterne pour vous proposer un spectacle de théâtre d'objet sur table, qui questionnera notre rapport à l'identité, à travers un seul objet : un portefeuille. (25', gratuit).

L'histoire : Avez-vous déjà pensé à tout ce que renferme votre portefeuille ? À l'embarras causé par la perte, ou le vol de celui-ci ? En explorant le mien, vous sauriez immédiatement que je m'appelle Guillaume-Alexandre. Ou Guillaume Alex, ou G, ou encore Guillaume... voire mon amour ou papa. Autant d'identi-

tés dans un seul et même portefeuille ! Un projet de et par Guillaume Alexandre.

Cette représentation est accueillie dans le cadre de la Tournée M-Marionnettes, Tournée sectorielle coordonnée par le M-Collectif avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Informations :

Les inscriptions à ce spectacle se font en ligne via [www.le38.be/agenda](http://www.le38.be/agenda).

### « Puppet Space Odyssey », un parcours spectacle

Dans le cadre du festival, le Centre culturel du Brabant wallon et ses partenaires ont également organisé, avec la complicité de la Boîte à Clous, des ateliers de création et de manipulation de marionnettes avec des associations et écoles de

l'Ouest du Brabant wallon.

Le dimanche, 26 mars 2023, les marionnettes débarqueront de leur planète au Centre culturel de Tubize lors de la « Puppet Space Odyssey » !

Tous les participants aux ateliers présenteront au grand public leurs créations au sein d'un parcours-spectacle ludique et animé, sur le thème des extra-terrestres, qui envahira tout le centre culturel.

Marionnettes à sac, marionnettes à fil, géants, chars, automates, théâtre d'ombre, vidéo et son... Ensemble, ils créeront tout un univers qui nous emmènera loin dans l'espace et les étoiles. Évasion garantie !

### Informations :

Au Centre culturel de Tubize, de 14h à 18h. Gratuit. Accès libre, sans réservation.



38 CARREFOUR CULTUREL

## UNE BALADE LUDIQUE POUR DÉCOUVRIR BAISY-THY

Le samedi 8 avril, l'équipe de 38 débarque à Baisy-Thy pour une matinée dédiée aux familles ! Après l'instant douceur avec Melle Lily spécialement dédiée aux bébés (voir article annexe), découvrez le cœur de Baisy-Thy lors d'une promenade à déguster dès 6 ans.

des cartes postales et des petits jeux.

Rendez-vous à la salle communale de Baisy-Thy à 10h15. Toutes les inscriptions se font en ligne via [www.le38.be/agenda](http://www.le38.be/agenda).

### Informations :

Balade ludique à Baisy-Thy  
Le 8 avril 2023  
PAF : 2€/ participant  
Départ de la salle communale de Baisy-Thy à 10h15 (Rue Saint-Roch)

# Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements



**Votre Courtier**  
Votre meilleure Assurance

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél. : 067/79.46.46  
E-mail : [assurances.gilson@portima.be](mailto:assurances.gilson@portima.be)  
[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)  
N° FSMA 14169 A





38 CARREFOUR CULTUREL

## UN MOMENT D'ÉCHANGE POUR LES BÉBÉS

Le samedi 8 avril, l'équipe du 38 débarque à Baisy-Thy pour une matinée dédiée aux familles ! La journée débutera avec un moment douceur à destination des enfants de 1 à 3 ans.

« Un moment avec Melle Lily » est un atelier d'éveil aux sens (ouïe, vue et toucher) amené par le personnage de Melle Lily. Souriante et dynamique, remplie d'humour et de poésie, elle s'exprime par des sons, des onomatopées, des chants, des mouvements, des mimiques. Elle aime chanter, rire, jouer et aussi les chapeaux et les cols Claudine !

Dans son grand sac, elle transporte une ribambelle d'objets comme des tissus, plumes, papiers, boîtes, objets en couleurs et formes attrayantes. Autant de surprises qui vous emmèneront aux pays des sons !

Deux séances auront lieu à 9h30 et 11h, à la Salle communale de Baisy-Thy. 2€/participant. Toutes les inscriptions se font en ligne via [www.le38.be](http://www.le38.be) / agenda.

### Informations :

« Un moment avec Melle Lily »  
Le samedi 8 avril 2023  
À 9h30 et 11h, à la Salle communale de Baisy-Thy. 2€.



38 CARREFOUR CULTUREL

## UNE GRANDE JOURNÉE FAMILIALE « GENAPPE AUTOUR DU MONDE »

Le dimanche 19 mars, le 38 ouvrira grand ses portes aux Genappiens et Genappiennes afin d'éveiller leurs sens à d'autres cultures et au monde. Une journée dédiée à la rencontre de l'autre !

### Demandez le programme !

10h à 11h :

Projection pour les enfants : Parce que le cinéma est universel, nous proposons une série de courts métrages à découvrir dès 5 ans, sans paroles, afin que la langue ne soit pas un obstacle ! (Inscription indispensable).

10h à 11h :

World café : Pendant que les petits regardent le film, les parents sont invités à refaire le monde autour d'un café...

11h à 11h30 :

Apéro pour petits et grands.

14h à 17h :

Ateliers en continu pour tous et toutes dans le 38 : cuisine, dessin, danse...

14h à 17h :

Mini village associatif (stands informatifs) de sensibilisation à la question des migrations et de l'accueil.

14h à 18h :

Tournoi de basket 3X3 au complexe sportif. Pour les 12-21 ans, équipes mixtes. Inscriptions auprès d'Amaury au 0472/13.91.68.

20h :

Projection du film « Tori et Lokita » des Frères Dardenne dans le cadre du Festival « À Films Ouverts ». Aujourd'hui en Belgique,

un jeune garçon et une adolescente venus seuls d'Afrique opposent leur invincible amitié aux difficiles conditions de leur exil. Un débat suivra la projection. (Inscription indispensable).

Toutes les inscriptions se font en ligne via [www.le38.be](http://www.le38.be) / agenda. Dans le cadre de "Genappe commune hospitalière", en partenariat avec la Ville de Genappe, le CRIBW, Laïcité Brabant wallon, Média Animation et le Centre Croix-Rouge.

### Informations :

Journée « Genappe autour du monde »  
Dimanche 19 mars 2023  
Au 38, de 10h à 22h. Gratuit.



38 CARREFOUR CULTUREL

## CONFÉRENCE : "QUE VEULENT (NOUS DIRE) LES JEUNES ?"

Dans le cadre de ses projets avec les jeunes du territoire du Pays des 4 Bras, le 38 a interrogé près de 350 adolescents issus des communes de Genappe, Villers-la-Ville et les Bons Villers. De nombreux thèmes ont été abordés : les loisirs, le bien-être, les amis, la mobilité, les réseaux sociaux, l'école, ce qui préoccupe les jeunes... ou ce qu'ils attendent des adultes.

L'heure est venue de partager les résultats de cette grande enquête ! Lors d'une conférence qui se tiendra le 16 mars, Yves Patte,

sociologue de formation et chargé de projet au 38, vous dévoilera les chiffres ainsi que les témoignages des groupes de discussion. Cela devrait intéresser toutes celles et ceux qui travaillent avec des jeunes, ou qui doivent imaginer des actions qui les concernent.

### Informations :

Conférence "Que veulent nous dire les jeunes ?"  
Le jeudi 16 mars 2023  
Au 38, à 20h. Gratuit.  
Toutes les inscriptions se font en ligne via [www.le38.be](http://www.le38.be) / agenda



38 CARREFOUR CULTUREL

## STAGES DE PRINTEMPS AUX ATELIERS DU LÉZ'ARTS

Musée, photos, théâtre, pâte à papier et compagnie.

Les oiseaux chantent, le soleil réchauffe la terre, les fleurs s'éveillent... La nature s'étire et s'apprête à vivre son printemps. Nous aussi !

Nos stages sont prêts pour vous plaire :

Du 2 au 5 mai 2023, de 4 à 12 ans, de 9h à 16h + garderie gratuite de 8h30 à 17h, 100€ : Que tu aimes les animaux ou les personnages féériques, nous te guiderons pour apprendre à les dessiner, les mettre en couleur et ensuite les modeler ! Animé par Prisca Jourdain et Mathilde Pirotte

Du 2 au 5 mai 2023, Adultes, 110€ : Après la visite du musée du

Petit format de Viroinval, nous créons nos propres univers. Entre reliure et cabinet créatif, nous aurons tous les atouts pour créer nos petites éditions de livre d'artistes. Animé par Mélanie Mertens

Du 8 au 12 mai 2023, de 5 à 8 ans, de 9h à 16h + garderie gratuite de 8h30 à 17h, 120€ : Dessiner l'odeur du citron, utiliser les encres d'un légume, visiter des endroits de forêt et se charger d'empreintes, goûter les modèles de nos dessins... La nature sera notre porte d'entrée pour créer. Animé par Mélanie Mertens

Du 8 au 12 mai 2023, de 9 à 13 ans, de 9h à 16h + garderie gratuite de 8h30 à 17h, 120€ : A partir de la légende d'un roi Ethiope venu à Genappe,

nous créons une pièce de théâtre d'ombres. Fabrique les décors, crée des personnages et raconte tes propres histoires. Lâchons-nous ! Animé par Didier De Keyser et Louise Schaeck

Du 9 au 10 mai 2023, dès 12 ans, de 9h à 16h + garderie gratuite de 8h30 à 17h, 50€ : Nous verrons ensemble la façon de cadrer, d'utiliser la lumière naturelle, passer du temps entre ados, découvrir les alentours en quête de photos instantanées. Réflex, hybride, Gsm... Tout est permis ! Animé par Gaëtan Nadin

### Informations :

Infos et inscriptions sur le site : [Le38.be/agenda](http://Le38.be/agenda)

## Les Jardins de Quentin

**Création & aménagement de jardins**

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen  
0494/98.06.18 - [info@lesjardinsdequentin.be](mailto:info@lesjardinsdequentin.be)  
[www.lesjardinsdequentin.be](http://www.lesjardinsdequentin.be)





**LE MONTY**

# ÇA BOUGE TOUJOURS AU MONTY

Le Monty se veut lieu de culture et de rencontre, sous la forme d'un « Tiers-Lieu », où se mêle repaire citoyen, lieu d'éducation permanente, fabrique théâtrale, épicerie collaborative, Repair Café, salle de spectacle, de cinéma... Le Monty propose toute une série d'activités : Spectacles, débats mais aussi des rendez-vous réguliers : des ateliers, les Permapotes, des formations. En voici quelques-unes. Pour en savoir davantage et découvrir l'agenda complet un seul endroit : lemonty.be

**La femme à barbe**



24/03 à 20h30 – dès 10 ans  
Durée : 1h05 Prix : 12€ - 7€  
Réservation@lemonty.be  
Théâtre des Chardons  
De et par : Nicolas Laine et Delphine Veggioni, Mise en scène : Juan Martinez

Douce et autoritaire, sensible et colérique, Frida est une femme à barbe. Lassée d'être une bête de foire, elle veut marquer les esprits par son talent et non par son apparence

**Repair Café**

25/03 de 10h à 13h  
Gratuit et sans réservation  
Vous avez un ordi à réparer, un électro qui ne fonctionne plus, une tirette à remplacer ? Au Repair café, des bricoleurs et bricoleuses de génie, dont vous pouvez d'ailleurs aussi faire partie, proposent leurs compétences, trucs et astuces, pour, et avec vous, réparer votre objet dans une ambiance

conviviale et chaleureuse ! Avec le soutien de la ville de Genappe dans le cadre du budget participatif 2021 et de Repair Together.

**Rendez-vous des Permapotes**

26/03 de 11h30 à 12h30  
Gratuit et sans réservation  
Infos : micheledemesmaeker@hotmail.com  
Les principes de base de la nutrition crétoise : Comment bien manger pour vivre longtemps et en bonne santé. Explication, idées, recettes et ... expérience gustative ! avec Ionna Vatsolaki.  
Organisé par les Permapotes en partenariat avec le Monty

**La Donnerie**

Dim 26 mars de 14h à 18h  
Pour réserver un emplacement, contactez Angélique : 0486/70.14.89  
Un marché où tout est gratuit ! On donne tout ce dont on ne se sert plus et qui est toujours en bon état : livres, matériel scolaire, vaisselle, petit électroménager, matériel de puériculture, jouets, vêtements... et/ou on vient chercher la perle rare !

**Séance de sport au poids du corps**

Les 14 et 28/03 de 19h à 20h  
Les volontaires européens proposent... Du sport ! Atelier animé par Flore, Volontaire européenne au MONTY et sportive amatrice +++.  
Envie de vous remettre en forme ? De s'entraîner à plusieurs ? D'échanger de bonnes pratiques autour du sport ? Mettez vos chaussures, prenez votre gourde, un tapis si vous avez et venez vous entraîner au Monty. Accessible à tous les niveaux.

**Radio Michel**

31/03 à 20h dès 8 ans  
Durée : 30 mn - au chapeau - Réservation@lemonty.be  
Apéro marionnettik - Cie Viktor

French, de et par : Benjamin Hubin  
L'émission « Le temps qu'il nous reste » se déroule dans la cour de la résidence « Les Magnolias ». Un spectacle intimiste basé sur l'univers des radios locales, des maisons de retraites et du grand âge.

**Les souvenirs**

6/04 à 20h  
Durée : 1h34 Prix : 5 €  
Film de de Jean Paul Rouve dans le cadre du Ciné-club citoyen, projection suivie d'une rencontre-débat, en collaboration avec Le 38, carrefour culturel. Réservations : www.ccgenappe.be

Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain mais, pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux. Un jour, son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs...

**Les plantes médicinales au printemps**

6/04 de 19h à 22h  
Formation : Se nourrir et se soigner par les plantes  
Quelles sont les plantes qui ouvrent le bal des cueillettes ? Comment préparer sa saison des semis et des plantations ? Quelles plantes pour une cure detox ? L'été arrive, on prépare notre sol et notre corps au changement de saison.

**Nouveaux horaires du Monty**

Les portent du Monty sont ouvertes du lundi au jeudi de 10h à 17h,  
Le vendredi de 10h à 23h, ainsi que les jours et soirs d'activités !



## JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU À GENAPPE

Du 18 mars au 2 avril, la Région wallonne tient ses traditionnelles « journées wallonnes de l'eau » (JWE), relayées localement par les contrats de rivière, dont « notre » contrat de rivière Dyle-Gette. Cet évènement vise à sensibiliser le grand public et le public scolaire sur la nécessité de préserver les ressources en eau et les cours d'eau. À Genappe, Environnement-Dyle et la Ville vous proposent deux activités : Le samedi 18 mars à 9h30 et le vendredi 24 mars à 13h30 : visite guidée des zones humides autour et dans la réserve naturelle. La visite durera environ deux heures. Les groupes seront limités à 12 personnes. Voici les consignes à suivre

pour y participer : L'inscription est obligatoire et gratuite, respectivement avant le 16 et le 22 mars. Les adultes et les enfants sont les bienvenus. Il faut porter des vêtements et chaussures adaptés à la météo. Les parcours n'est pas accessible aux poussettes et nos amis les chiens ne sont pas admis. Il est recommandé de se munir de jumelles.

**Informations :**

Renseignements et inscriptions pour les deux dates de visites : Environnement-Dyle, Michèle Fourny : environnement-dyle@gmail.com - https://www.environnement-dyle.be/evenements/



**Chapelle de Noirhat**  
Bousval  
Chapelle de Noirhat  
Rue du Pont Spillet, 3 - 1470 Bousval-Noirhat

**Concert de clôture du jubilé des Amis de Bousval — Dimanche 26 mars 2023 à 17 h**

**Orchestre de Flûtes du Conservatoire Royal de Mons**  
Soliste : Marc Grauwels - Direction : Gérard Noack  
Œuvres de W.A. Mozart, F. Devienne, J. Sibelius, B. Godard, G. Verdi  
Réservation et prévente : adbousval@gmail.com  
 Paiement : sur BE69 0680 3974 6078 des Amis de Bousval  
 Prix des places : 15 € - Prix identique à l'entrée ou sur réservation  
 Moins de 12 ans : gratuit - De 12 à 25 ans et plus de 65 ans: 10 €  
 Tél pour renseignements : 0476 490283

**MAISON TABURIAUX & FILS**

Pompes funèbres • Funérarium  
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08  
pftaburiaux@skynet.be  
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis  
1470 Ways



## EXPOSITION : L'OMBRE À LA LUMIÈRE

La Maison Galilée expose les œuvres de Roger Marinello et de Catherine Cambier

Catherine Cambier travaille l'ombre et la lumière. Un travail en noir et blanc, au fusain ou à la plume, l'artiste présente deux facettes de son travail. Un corps en mouvements, un paysage qui se donne à voir. Le dessin n'est jamais qu'une tentative de fixer l'instant.

Pour Roger Marinello, l'histoire des Vitraux de Villers débute à Villers Perwin dans les années 80. « Pour moi l'envie de partager ma passion se développe et bien vite je peux participer à de belles rencontres artisanales, sans prétention, mais animé par l'envie de faire aimer le vitrail à toutes celles et ceux pour qui l'art est un refuge privilégié. Aujourd'hui il m'est agréable de vous proposer ce florilège de

couleurs que seul le verre coloré peut si bien restituer. Appréciez... aimez... et si vous le désirez, ce sera avec grand plaisir que je vous rencontrerai au fil de mes réalisations ».

**Informations :**  
Expo : Maison Galilée.  
7 avril 2023 18h - 20h  
8 - 9 avril 2023 14h - 18h  
CatherineCambier-Dessinsfusains  
Roger Marinello - Vitraux





## ASSOCIATION

## DRAMACT'IC, POUR LA PREMIÈRE FOIS, AU MONTY

« La vie de chantier » une comédie de Dany Boon. Avez-vous déjà entendu quelqu'un vous dire : " Ecoute, figure-toi que mes travaux viennent de se terminer avec un mois d'avance, ça m'a coûté beaucoup moins cher que prévu, tout fonctionne à merveille et c'est exactement ce que je voulais au départ " ? Jamais. Tout le monde perd de l'argent, personne n'est responsable de rien et c'est toujours la faute des autres. Nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre à l'angoisse des travaux chez soi, les galères les plus inattendues et les plus absurdes peuvent parfois prendre de drôles de tournures...

Charles Boulin décide d'être enfin généreux avec sa femme en lui offrant une maison de campagne. Il ne peut cependant pas s'empêcher de réaliser des économies et choisit de donner sa confiance à un architecte d'intérieur douteux et à des ouvriers foireux. La surprise qu'il voulait faire à sa femme et à sa fille vire au cauchemar quand elles apprennent qu'elles doivent quitter leur luxueux appartement pour emménager dans un taudis en travaux, en compagnie d'ouvriers embauchés au noir et

tout à fait capables du pire. Le pauvre Charles Boulin va devoir faire face à des situations rocambolesques quand il devra, de surcroît, annoncer à sa famille qu'il vient d'être licencié de son entreprise et que son banquier lui coupe les vivres.

La troupe DramAct'ic aura le plaisir de jouer cette comédie écrite par Dany BOON au Monty dans le cadre de la convention permettant aux associations culturelles de la Ville de Genappe d'occuper les locaux du Tof Théâtre afin d'y accueillir des spectacles amateurs. Il s'agit du 17ème spectacle pour cette troupe de théâtre amateur créée à Genappe en 2004.

Avec, sur scène, Rita Vitoux, Amandine Van Grootenbruel, Muriel Cambier, Vincent Scruel, Olivier Debouck, Bryan Marchand & Marc Potvin. A la régie, Julien François.

### Informations :

Au Monty, les 21 et 22 avril 2023 à 20h, le 23 avril 2023 à 15h. Il est prudent de réserver par téléphone ou via le site internet de la troupe : 0486/46.14.07 (Marc Potvin) ou [www.dramactic.be](http://www.dramactic.be) 10€/place



## MUSIQUE À GLABAIS : CHANGE

Elsa de Lacerda, Pierre Solot. Dire que ces musiciens ont plusieurs cordes à leur instrument est une banalité.

La musique, pour eux ne se limite pas à l'interprétation : ils sont aussi engagés dans la communication en tant que journalistes, présentateurs radio et télé, producteurs et animateurs de spectacles musicaux...

En 2022, le pianiste et animateur de Musiq3 Pierre Solot et la violoniste Elsa de Lacerda ont enregistré leur disque CHANGE (label Cypres), consacré à une revisite de musiques, qui dans l'Histoire récente de l'humanité, ont eu un rôle déterminant, qui ont participé directement à des changements de société et qui sont devenues des emblèmes d'une lutte ou d'une révolution.

Les deux musiciens ont commandé une dizaine de « cartes blanches mémorielles » à des compositeurs d'aujourd'hui, dix compositeurs belges et français, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes : ils ont choisi leur

mélodie, leur combat, et ils ont reçu carte blanche pour faire revivre ces souvenirs et ces grands instants d'histoire au travers de nouvelles compositions. Onze chants de lutte, de résistance, onze poings levés en musique parmi tant d'autres dans l'histoire du monde, cette histoire qu'il ne faut pas oublier, dont les réminiscences musicales résonnent au cœur de ces onze créations d'aujourd'hui, pour le changement, la paix et la fraternité.

Parmi ces chants, il y a Bella ciao qui sonna la résistance italienne pendant la Seconde Guerre mondiale, Asimbonanga qui fut comme un électrochoc mondial dans le combat pour mettre fin à l'Apartheid, Indépendance Chacha qui annonça aux Congolais leur indépendance, Over the Rainbow où l'arc-en-ciel symbolise le combat LGBT...

Pour le concert de présentation de leur album CHANGE (Cypres) à Flagey, fin janvier, la critique musicale Martine Dumont-Mergey écrivait : « (...) Sortant de

son statut de producteur de Musiq3 et de comédien, Pierre Solot rappela qu'il était aussi un formidable pianiste. Elsa de Lacerda, ancienne quartettiste, donnait soudain toute sa mesure de soliste. (...) Ce programme est une euphorie, c'est aussi un chemin escarpé de l'Histoire à reparcourir, la mémoire en éveil (...) Ces lectures contemporaines seront l'objet du prochain concert à Glabais.

### Informations :

Dimanche 26 mars 2023 - 17 h  
Eglise St Pierre à Glabais  
Prix des places : 20 € (18€ en prévente - moitié prix pour moins de 18 ans)  
Vente et réservation : H. Frissaer  
Tél 067/771051 - 0475/639601  
[hubert.frisaer@gmail.com](mailto:hubert.frisaer@gmail.com) ou versement sur le compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612  
Autres points de vente : Le 38, carrefour culturel, la Cabosse d'Or à Ways, la Boucherie Ferme Simon à Glabais et Waterloo Tourisme

**LE GRAND NETTOYAGE !**  
se déroulera  
du 23 au 26 mars 2023

Be  
WaPP  
ENVIRONNEMENT

BLOQUEZ LA DATE  
BLOQUEZ LA DATE  
BLOQUEZ LA DATE  
BLOQUEZ LA DATE  
BLOQUEZ LA DATE  
BLOQUEZ LA DATE

## INSCRIVEZ-VOUS !

La 9e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous, désormais incontournable, mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers défis ! Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La Ville s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie. Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès aujourd'hui sur

[bewapp.be](http://bewapp.be) (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

### Pour plus d'informations :

[www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)  
[gn@bewapp.be](mailto:gn@bewapp.be)  
[environnement@genappe.be](mailto:environnement@genappe.be)  
067/79.42.29

identité visuelle, matériel promotionnel,  
design web, réseaux sociaux, newsletters...

Votre partenaire local  
en services uniques de  
graphisme & illustration

éco & socio-responsables

[Swoen.be](http://Swoen.be)

Bousval





ENVIRONNEMENT

## BIENTÔT LA NUIT DE LA CHOUETTE ET DU HIBOU !

L'ambiance est animée ce samedi soir à la maison, il faut dire que nos amis citadins sont venus passer le week-end chez nous à la campagne. A un moment, un de nos convives, Louis, sorti pour fumer une cigarette au jardin, revient en s'exclamant, éberlué : « dis donc ! Tu ne m'avais pas dit que tu as quelqu'un qui dort à l'étage ! ». – « Ah ! Elle est là ! C'est notre cohabitante, l'effraie ! » (rire). En effet, si la chouette effraie est discrète dans notre proximité, elle se manifeste souvent par une sorte de ronflement mais dont on n'entend pas l'expiration. Quand en saison, il y a une nichée, c'est toute la famille qui ronfle, mais rien de bien gênant pour autant que l'habitation soit bien isolée thermiquement, et donc acoustiquement, du grenier où elle se tient habituellement. L'effraie émet aussi des chuintements prolongés, et en vol, elle pousse des ché-i...chièi... et surtout une longue plainte aigre et roucouillante, assez sinistre : chtuuub...uurri...urrr... tantôt simple, tantôt redoublée, comme le rapporte Paul Géroudet\*. Etrange oiseau, si secret, si énigmatique, si fascinant, qui a inspiré tant d'auteurs de romans noirs ou fantastiques ; Harry Potter n'est pas loin ! Et pourtant, c'est un hôte de marque (et un dératiseur !) que quelques concitoyens ont le privilège d'héberger dans leurs fermes, ou entrepôts, dans leurs annexes d'habitations, leurs greniers, jusque dans les combles des églises.

\*Les rapaces d'Europe, par Paul Géroudet, éditions Delachaux et Niestlé 2000

Souvenez-vous, dans des articles du Journal de Genappe d'années précédentes, nous avons fait état d'aménagements en faveur de cette espèce à Ways, Bousval, Loupoigne et Houtain-le-Val. Des résultats ont été obtenus, positifs, tel à la cure de Bousval, où c'est depuis le pignon de la façade avant que cette gracieuse chouette s'envole le soir pour aller chasser, mais négatifs aussi, tel au cimetière de Houtain-le-Val, où le dispositif anti-fouine à l'entrée du gîte dissuade aussi l'entrée de l'effraie. Face à ces expériences, des corrections sont apportées et de nouveaux projets voient encore le jour, comme l'implantation d'un gîte pour effraies dans le clocher de l'église de Houtain-le-Val, à l'initiative de la Commune, et réalisé par Natagora, en décembre dernier.

Dans le Brabant wallon, d'autres projets sont initiés comme notamment les travaux de rénovation d'une maison particulière à Bonlez, où l'isolation et la transformation des combles ont été effectués alors même qu'un couple d'effraies occupe les lieux et y a réussi sa nichée !

Ce n'est pas par hasard que la campagne d'Accueil de la Biodiversité dans les Combles et Clochers, de la Région Wallonne, se trouve réactivée. Découvrir com-

ment vivent les autres formes de vie que la nôtre, découvrir l'écologie d'espèces autrefois familières, mais actuellement devenues rares dans nos campagnes, telles les hirondelles, le martinet, le hérisson, le lérot, la grenouille, -et pourquoi pas les hiboux et les chouettes !, c'est se rapprocher d'elles et se souvenir que nous partageons bien des choses avec la nature. Il convient aussi d'agir pour protéger la faune sauvage et leur environnement.

Pour en savoir plus et découvrir les rapaces nocturnes à Genappe, Natagora Brabant Wallon, avec l'aide de la Ville, vous invite à partager de bons moments à l'occasion de l'événement "Nuit des chouettes et hiboux" qui sera organisé le samedi 25 mars à la salle de Houtain-le-Val ; c'est gratuit !

Au programme : accueil, documentations Nature, conférence, balades nocturnes commentées, buvette. Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pourrez aussi vous faire membres Natagora au stand d'accueil. Pré-inscriptions aux balades nocturnes recommandées.

Pour plus de renseignements, voir le site Natagora.be / Brabant wallon, clic sur « nos activités ! », ou contacter par courriel, uniquement à l'adresse : samydidier@hotmail.com

Avec la participation de Natagora Brabant Wallon – contact pour Genappe : Didier Samyn



ENERGIE

## UN NOUVEL EMPLACEMENT POUR UNE VOITURE PARTAGÉE

Le Collège communal a décidé de transférer la voiture partagée de son emplacement actuel sur la Grand Place de Genappe vers un nouvel emplacement à la plaine communale. La voiture y sera plus visible et récupérera plus facilement sa place de parking.

Les 3 voitures partagées sont disponibles 24 h/24 (deux à la rue de la Station et une à la plaine communale, au centre de Genappe). Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Les conditions d'utilisation sont très simples.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 067/79.42.65



TRAVAUX

## REPRISE DES TRAVAUX SUR LA PLACE DE BOUSVAL

Commencés en automne, les travaux de réaménagement de la Place de Bousval entrent dans leur deuxième phase. En effet, après la pose des bordures sur le pourtour de la place et le traitement des fondations fin 2022, cette nouvelle phase concerne la pose du pavage et des bandes structurantes en pierre bleue belge, issues des carrières du Hainaut à Soignies.

Des plantations, la pose de bancs en pierre, et de mobilier, l'installation d'une fontaine et d'un nouvel abri bus viendront compléter l'ensemble dans le courant du mois de mars.

Selon le planning avancé par l'entreprise Haulotte, en charge du chantier, les travaux prendraient fin à l'approche de Pâques.

### ENVIRONNEMENT

## PRIME POUR LES LANGES LAVABLES

Le Conseil communal a décidé de prolonger la prime à l'achat de linges lavables pour les années 2023 et 2024.

L'utilisation des linges lavables présente de nombreux avantages sur le plan économique, environnemental et de la santé : réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté pour les enfants et réduction des érythèmes fessiers.

Sur le plan de la santé, les fibres naturelles sont douces pour la peau, naturellement absorbantes et ne contiennent pas d'additif chimique. En effet, un linge jetable contient notamment un gel absorbant, des parfums, ... qui peuvent provoquer certains inconvénients pour la santé de l'enfant.

Des avantages également pour le portefeuille. Le coût d'utilisation de linges jetables est de 1300 € contre 500 € pour les linges lavables. Comme les linges peuvent être utilisés par plusieurs enfants, les coûts peuvent encore être réduits.

Sur le plan environnemental, cela n'est pas sans impact de jeter 2000 linges à usage unique par bébé. A savoir, près de 280 kg de déchets. Les linges réutilisables peuvent apporter une solution plus durable.

Pour toutes ces raisons et dans la droite ligne de sa campagne Zéro Déchet, la Ville de Genappe vous propose une prime communale à l'utilisation de linges lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la

facture d'achat avec un maximum de 125 €. Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125 €.

La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Celui-ci doit être domicilié dans la commune de Genappe.

La prime est octroyée une seule fois par enfant. La demande de prime doit être introduite auprès du Service Environnement avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

Le règlement complet et formulaire peuvent être obtenus sur demande au service Environnement ou sur le site internet [www.genappe.be](http://www.genappe.be) Toutes informations complémentaires : [environnement@genappe.be](mailto:environnement@genappe.be) - 067/79.42.29







### Vérifiez la date de validité de votre permis de conduire !



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans.  
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?  
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler !

## POPULATION

# QUAND RENOUVELER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

Vous devez renouveler votre permis de conduire dans des délais différents selon qu'il soit au format papier ou au format carte bancaire.

### Le modèle carte bancaire

Depuis 2010, lorsque vous demandez ou renouvelez votre permis de conduire, vous recevez un permis de conduire européen au format carte bancaire. Ce modèle est valable pour une durée limitée de dix ans. Pour le renouveler, vous devez vous adresser à votre administration communale au moins trois mois avant la date d'échéance.

En plus de l'expiration de la validité, un nouveau permis de conduire au format carte bancaire est délivré en cas de perte, de vol, de détérioration ou d'illicéité.

Pourquoi le permis de conduire au format carte bancaire est-il valable dix ans et non plus à vie ?

Le permis de conduire est renouvelé tous les dix ans pour combattre la contrefaçon. Les moyens de lutter contre celle-ci deviendront de plus en plus complexes dans les années à venir. C'est pourquoi un nouveau permis de conduire est délivré tous les dix ans. Ce permis de conduire répond ainsi aux exigences de sécurité maximales.

### Le modèle papier

Avez-vous encore un permis de conduire au format papier ? Celui-ci reste valable jusqu'en 2032. À partir de 2033, le modèle européen électronique (comme un

carte bancaire) sera obligatoire. D'ici là, tout le monde sera invité à échanger son permis de conduire en papier contre la nouvelle version.

### Attention :

Vous ne devez demander un nouveau permis de conduire, uniquement :

En cas de perte, de vol, de détérioration ou d'illicéité de votre permis ;

Lorsque vous ne ressemblez plus à la photo sur le permis de conduire ;

Lorsque le permis de conduire a été retiré par une autorité étrangère.

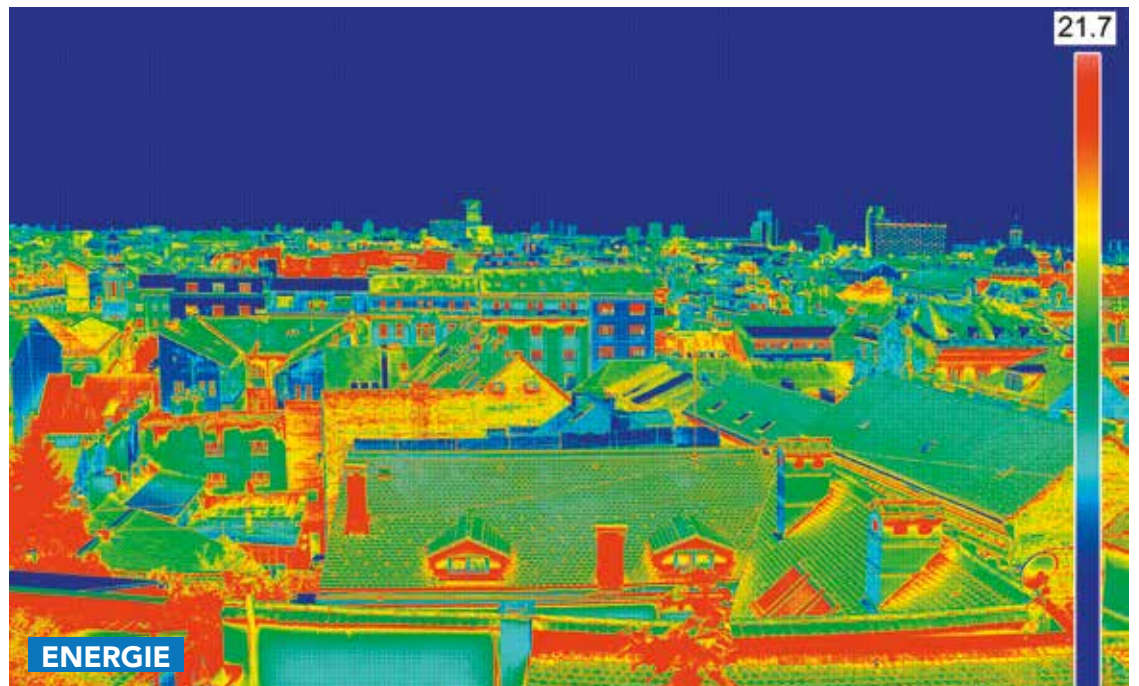
Lors de votre demande, vous recevrez automatiquement un permis de conduire européen, au format carte bancaire. Ce modèle est valable dix ans.

### Mon permis de conduire papier est-il toujours valable à l'étranger ?

Votre permis de conduire papier reste valable à l'étranger, suivant la réglementation du pays, tout comme le modèle au format carte bancaire.

Votre permis de conduire national est suffisant pour les pays de l'Union européenne.

Pour les pays hors Union européenne, signataires de la Convention de Vienne, vous devez demander un permis de conduire international auprès de votre commune.



# THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DU TERRITOIRE DE GENAPPE QUOI DE NEUF ?

L'INBW a proposé aux communes du Brabant Wallon de réaliser une thermographie infrarouge de leurs territoires. La Ville a répondu favorablement à cet appel et présentera le résultat de cette cartographie aux citoyens intéressés en automne 2023.

Ce début de mois de février 2023 (Froid et sec) est propice à la réalisation de cette cartographie IR. Il n'a donc pas lieu de s'inquiéter de voir la nuit un avion survolé notre territoire. Nous n'avons pas de plan de vol, ni les horaires de survol car cela dépend de nombreux facteurs, relevant tant de la météorologie locale que des règles d'aviation.

Nous profitons de cet article pour vous informer des questions et réactions les plus récurrentes au sujet du projet de thermographie aérienne.

### La thermographie va-t-elle servir de base à une nouvelle taxe communale ?

L'objectif du projet est de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'isolation du bâti et particulièrement de la toiture. Il n'est nullement question de lever une nouvelle taxe.

### Où consulter les résultats ? Comment les particuliers seront-ils informés ?

Tout propriétaire pourra consulter les résultats de ses bâtiments lors d'un événement de restitution qui sera organisé dans chaque commune partenaire du projet dans le courant de l'automne. Ces résultats seront la propriété des communes. Celles-ci seront libres de mettre en place d'autres modes de restitution auprès de leurs habitants.

### Quel sera le coût de cette thermographie pour chaque propriétaire ?

Il convient aux communes de déterminer les modalités liées à la restitution des données. Pour la ville de Genappe, cette restitution sera gratuite et sera programmée durant l'automne 2023. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service énergie de la ville.

### Inbw détient-elle une autorisation pour réaliser le survol des habitations privées ?

Aucune autorisation n'est requise pour la prise de clichés de toitures de bâtiments. Le survol d'un territoire nécessite cepen-

dant des autorisations. Le prestataire de l'Inbw détient, bien entendu, toutes les autorisations pour survoler le Brabant wallon.

### Y-a-t-il une différence entre le PEB et la thermographie aérienne ?

Il y a une certaine réserve à prendre dans l'interprétation des résultats.

Le PEB est un certificat de performance des bâtiments introduit par une directive européenne. Celui-ci revêt, par conséquent, un caractère légal et obligatoire pour le propriétaire lors de la vente ou de la mise en location d'un bien.

Il est beaucoup plus complet que la thermographie aérienne qui se limite à l'analyse des déperditions de chaleur des toitures. Il est également à noter que le PEB est théorique (par exemple, si l'isolation d'une paroi n'est pas connue, une valeur par défaut sera attribuée).

La thermographie aérienne est une photo ponctuelle des déperditions de chaleur. Il n'est nullement question de comparer les bâtiments entr'eux en les considérant comme plus ou moins performants.



## optique radoux

Contrôle de la vue  
Lentilles de contact  
Appareils auditifs



Rue de Ways, 3  
1470 Genappe



[www.optiqueradoux.be](http://www.optiqueradoux.be)  
[optique.radoux@skynet.be](mailto:optique.radoux@skynet.be)



067/77.29.33



## BUREAU DECHAMPS-OTLET

VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

Votre courtier en assurances et  
placements sur Genappe

FSMA 0748.731.320

Adresse bureau : 071/812 123  
Rue de Ransart, 92  
6220 Fleurus

Sur rendez-vous :  
Chemin de la Cense brûlée, 43  
1472 Vieux-Genappe

## MOBILITÉ

# ZONE BLEUE : AUGMENTATION DE LA REDEVANCE, MAIS LE STATIONNEMENT RESTE GRATUIT

Depuis le 1er janvier 2023 la taxe sur le stationnement en zone bleue est passée de 20 à 30€.

Voici donc deux fois plus de raisons d'être attentif au fait de mettre son disque bleu.

Pour rappel, la zone bleue s'étendra sur la rue de Charleroi, la Place de Genappe (y compris la rue Emmanuelle Lutte), la rue de Bruxelles (tronçon compris entre la place de Genappe et la Vinicole) et les premières places à l'entrée du parking de la Plaine communale. Le parking de la poste est, quant à lui, en zone bleue pour une durée de 30 minutes.

La zone bleue est une des diverses façons de gérer le

stationnement dans le centre-ville. Une façon de garantir la gratuité des parkings pour tous tout en favorisant une accessibilité aux commerces de proximité du centre.

Pour les courses ou objet de déplacement de plus longue durée, des poches de stationnement à durée illimitée sont accessibles non loin des axes commerciaux et centres d'intérêt. Nous pensons évidemment à la plaine communale - ou encore à la rue de la Station, à la Place Mercurey ou au parking de l'Espace 2000 (en journée uniquement).

Les zones bleues sont identifiées et délimitées par des panneaux bleus avec un « P » blanc

et le symbole d'un disque de stationnement. La durée maximale de stationnement est indiquée sur les panneaux délimitant la zone bleue.

Pour éviter toute amende, il est impératif d'utiliser le disque de stationnement réglementaire du lundi au samedi entre 9h et 18h, excepté le dimanche et les jours fériés. Pensez donc à placer votre disque de stationnement de manière visible derrière le pare-brise de votre voiture et à ne pas stationner plus longtemps que la durée autorisée. Après expiration du délai, le véhicule doit être déplacé. (Il est interdit de changer l'heure indiquée sur le disque sans déplacer son véhicule).





CPAS

Le personnel du CPAS et les membres du Conseil d'Action Sociale.

## LE CPAS, LE BRAS DE L'ACTION SOCIALE DE LA VILLE

En 2022, 177 personnes ont bénéficié d'un RIS et 100 (ménages) réfugiés ont reçu l'aide sociale équivalente au RIS. Ces indicateurs démontrent à eux seuls l'évolution de l'aide sociale qui s'est amplifiée à la suite de la crise sanitaire et énergétique pour nos habitants et l'évolution des crises internationales qui amènent notre Centre à traiter une demande sur deux dans un contexte migratoire. Soulignons l'engagement du service social et le travail de l'ensemble de l'administration qui a permis de faire face à l'afflux des réfugiés en provenance d'Ukraine, doublant ainsi la charge de travail avec une moyenne de 70 dossiers supplémentaires par mois depuis le printemps 2022. En raison de cette situation, le budget d'aides sociales a récemment été modifié à la hausse pour atteindre un montant de 3,4 millions. L'aide sociale aux réfugiés

ukrainiens est financée intégralement par le Gouvernement fédéral et n'impacte en rien le budget communal. Depuis lors, ces chiffres sont en constante diminution car certains ménages se sont affranchis du CPAS, soit ont quitté Genappe pour une autre commune, soit sont rentrés au pays."

Au 31 janvier 2023, 38 ménages sont encore inscrits auprès de notre Centre. L'augmentation du budget du CPAS qui s'élève en 2023 à 7,4 millions d'euros s'explique, comme à la Ville, principalement par les indexations (5) successives en 2022. Les recettes du CPAS proviennent de la part communale à hauteur de 2 millions d'euros, le solde, d'un montant de 5,4 millions d'euros, provient du Gouvernement fédéral, de la région wallonne, de recettes de prestations et de revenus de capitaux.

En 2023, le CPAS souhaite mener à terme la rénovation de son bâtiment classé, un dossier en souffrance depuis 2015, qui est toujours en attente d'une subvention de la Région wallonne. Un deuxième défi sera d'organiser et structurer sereinement les services sociaux face à l'augmentation significative des demandes d'aide sociale, notamment en matière énergétique. A ce propos, il est envisagé d'établir un plan d'action préventif, en matière d'énergie, visant à sensibiliser et à responsabiliser les bénéficiaires du CPAS ainsi que les ménages précarisés en général à la gestion de l'énergie en milieu domestique. Des mesures à hauteur de 100.000 euros sont également planifiées en faveur de la neutralité carbone de l'institution.

Vincent GIRBOUX  
Président du CPAS de Genappe



CPAS

Les volontaires du Petit Resto viennent de fêter son 10ème anniversaire.

## P'TIT RESTO : ANIMATIONS

Le « P'tit Resto » est un espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour le prix modique de 2€. Ce restaurant, fréquenté majoritairement par des seniors vivant seul, est organisé par le CPAS de Genappe qui entend poursuivre l'objectif d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re) créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Le P'tit Resto bénéficie du soutien

d'une équipe de volontaires qui organisent la salle et le service à table. Le centre organise le service de transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au « P'tit Resto ». En collaboration avec le 38, des activités récréatives sont proposées après le repas. Pour rappel, le restaurant est installé dans la salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99, et ouvre les mercredis et jeudis : accueil à partir de 11 heures 30', fermeture à 14 heures 30'. L'inscription préalable reste toujours obligatoire au 067/64.54.63.

**Programme :**  
22 mars à 13h : Théâtre d'objet "Le Caméléon" par la Cie Bâkélite.  
5 avril à 13h : Rencontre autour du livre avec la Bibliothèque de Genappe.  
19 avril à 13h : Décoration florale avec le Pot-Agé Fleuri.  
24 avril à 13h : Concert et découverte de l'accordéon avec Mathilde Dedeurwaerdere.  
7 juin à 13h : Séance cinéma avec le 38.  
21 juin à 13h : BBQ dans les jardins du 38 "Carrefour Culturel".



CPAS

## UN SERVICE À DOMICILE POUR TOUS LES SENIORS

Le CPAS de Genappe offre depuis de nombreuses années un service d'aides familiales et ménagères à tous les habitants de la commune, quelles que soient les conditions de revenus. En effet, ce service s'adresse aux seniors et aux ménages qui ont besoin de soutien à domicile pour assumer différentes tâches et différents rôles, notamment dans le domaine sanitaire, à savoir, effectuer des tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne ainsi qu'un rôle éducatif et relationnel comme l'écoute, le soutien, le dialogue, le maintien de l'autonomie et la stimulation du bénéficiaire. Le personnel est qualifié et bénéficie d'une formation continue. Depuis le 1er novembre 2013, le coût des prestations, fixé par la Région wallonne, varie entre 0,87€ et 8,50€ par heure.

### Les repas chauds, comme chez soi !

En complément de ce service d'aide aux familles, le CPAS propose une distribution de repas chauds toute l'année du lundi au samedi. Les dimanches et les jours fériés, un repas froid ou à réchauffer est livré la veille. Ces repas sont frais, de saison et élaborés chaque jour à partir d'aliments issus de l'agriculture raisonnée par notre partenaire, la Cellule Solidarité Emploi, un centre d'insertion socioprofessionnelle, situé à Frasnes-Lez-Gosselies.

Le prix du menu (potage/entrée - plat - dessert) est fixé à partir de 5 euros par jour, en tenant compte des revenus. Pour bénéficier de ces services ou obtenir des informations supplémentaires, prenez contact sans tarder au 067/64.54.63.

**Nouveau**  
près de chez vous !

Leonidas Genappe  
Chaussée de Bruxelles 4

Ouvert du mardi au samedi  
de 10h à 18h30  
et le dimanche de 10h à 13h

Leonidas  
The Artisanal Belgian Chocolate

La boîte à bonheurs

ET SI J'ALLAIS A LA FERME ?

**FERME DE LA VALLÉE**

En stage, durant les vacances scolaires.

Pour ton anniversaire, le samedi en matinée ou l'après-midi.

le mercredi après-midi.

Chemin de la Fontaine 1  
1472 Vieux-Genappe  
0475 35 14 25

WWW.fermedelavallee.be  
Ferme Pédagogique de la Vallée

**LES NETTOYEURS**  
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be  
PC ou MAC





## CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

### NAISSANCES

- Victoria ARCQ BROMEY de Bousval
- Bradley JEANQUART de Baisy-Thy
- Achille JOACHIM de Ways
- Manon NENQUIN de Bousval

### PCS

## JE COURS POUR MA FORME

Le printemps, les jours qui s'allongent, le soleil qui pointe le bout de son nez... On va enfin pouvoir en profiter pour sortir nos gambettes avant la saison estivale !

En effet, la Ville de Genappe reprendra son programme « je cours pour ma forme », dès le 20 mars à 18 h 50 au départ de la plaine communale.

Ce programme est adapté au rythme de chacun, et vous êtes suivi par un coach. Le petit plus ? Vous pratiquez du sport en groupe, en toute convivialité, en vous fixant des objectifs.

Quatre groupes seront formés en fonction des niveaux : le niveau 1 (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km) comprenant un niveau « adouci » et un « renforcé », le niveau 3 (10-15km) et le niveau 4 proposant cette année un groupe « découverte- trail 10 kms » et notre groupe « Trail » traditionnel.

Pour participer, et ce dès 12 ans, il

suffit simplement de vous inscrire en ligne (et uniquement) sur le site [www.genappe.be](http://www.genappe.be), rubrique Plan de Cohésion Sociale.

Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, un gilet pour être visible en soirée et une lampe frontale !

Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

### Informations :

Prix : 35 € pour une session de 12 semaines (comprenant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé). Inscription en ligne et confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+JCPMF Session Printemps 2023.

La plupart des mutuelles proposent un remboursement, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre !

Contact : Justine Servais : 067/79.42.39.



PCS

## HANDICONTACT: AIDES À LA SCOLARITÉ



Handicontact est une rubrique nous permettant de vous présenter chaque mois un sujet qui pourrait toucher un Genappien, en situation d'handicap. Notre objectif est d'informer au mieux nos citoyens, et de les aider à mieux appréhender l'ensemble de la réglementation parfois complexe mais qui ouvre de nombreuses possibilités aux personnes porteuses de handicap.

Les parents d'un enfant handicapé inscrit dans l'enseignement ordinaire peuvent bénéficier de certaines aides de l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) pour faire face aux éventuels frais supplémentaires liés au handicap.

### 1. AIDES DE L'AVIQ

#### Intervention dans les frais de déplacement entre l'école et le domicile

L'AVIQ intervient dans les frais de déplacement sous certaines conditions :

- l'enfant doit être accompagné dans les transports en commun ou être conduit en voiture ou en taxi ;
- en transport individuel, l'enfant doit être incapable de marcher seul plus de 300 mètres ou il doit se déplacer en fauteuil roulant ;
- l'enfant doit être scolarisé dans le niveau primaire, secondaire ou supérieur de l'enseignement ordinaire.
- L'intervention consiste en une indemnité kilométrique établie notamment en fonction du moyen de transport utilisé (individuel, taxi, transport en commun).

#### Intervention dans les frais de séjour

L'AVIQ intervient dans les frais de séjour quand, à cause de leur handicap, les enfants ou les jeunes doivent résider dans un internat. L'intervention est fixée à 50 % du montant des frais exposés sans pouvoir dépasser les montants plafonds.

Ces montants sont adaptés pour chaque année scolaire et pour chaque niveau d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) en fonction du chiffre auquel s'établit l'indice des prix à la consommation pour le mois d'août qui précède le début de l'année scolaire considérée.

#### Intervention dans les frais de matériel spécifique

L'AVIQ intervient lorsque, à cause du handicap, du matériel spécifique est nécessaire en classe ou à domicile (ordinateur, barrette braille...). L'intervention de l'AVIQ peut couvrir la totalité ou une partie de l'achat du matériel nécessaire.

- Intervention dans les frais d'accompagnement pédagogique  
Pour voir les conditions et les modalités d'intervention, rendez-vous sur le lien suivant : <https://wikiwiph.aviq.be/Pages/Aides-%C3%A0-la-scolarité%C3%A9.aspx>

#### Délivrance d'une attestation pour l'exonération des droits d'inscription en promotion sociale

L'AVIQ peut délivrer une attestation qui permet aux étudiants qui s'inscrivent à des cours de promotion sociale ou en Académie de ne pas devoir payer de droits d'inscription.

#### Transcription d'ouvrages scolaires en braille et autres adaptations d'ouvrages dans le cadre de la scolarité

Pour voir les conditions et les modalités d'intervention, rendez-vous sur le lien suivant : <https://wikiwiph.aviq.be/Pages/Aides-%C3%A0-la-scolarité%C3%A9.aspx>

### 2. COMMENT ?

Tout d'abord, afin de bénéficier de cette aide au niveau de l'AVIQ, vous devez remplir ces 4 critères :

- être de nationalité belge ou être assimilé à une personne de nationalité belge ou résider depuis 5 ans de manière ininterrompue en Belgique ;
- être domicilié sur le territoire de la Wallonie de langue française (c'est-à-dire dans une des communes wallonnes excepté les 9 communes de la Communauté germanophone) ;
- avoir moins de 65 ans lors de l'introduction de votre première demande d'intervention ;
- présenter un handicap (les critères d'intervention sont précisés dans l'arrêté relatif à l'aide matérielle).

#### Si vous répondez à ces critères

Si vous répondez à ces conditions, vous pouvez solliciter une intervention de l'AVIQ et, afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, l'AVIQ

vous invite à prendre contact avec le bureau régional dont vous dépendez.

### 3. À SAVOIR

Si vous achetez du matériel avant d'introduire votre demande, l'AVIQ n'interviendra pas. L'achat du matériel doit se faire après l'envoi de votre demande. Attention : le remboursement de l'achat se fera uniquement si votre demande a été acceptée.

L'AVIQ agréée et finance des services qui ont parmi leurs missions le soutien des enfants et adolescents dans leur scolarité.

Il s'agit des services d'aide précoce (SAP) et les services d'aide à l'intégration (SAI).

Les services d'aide précoce sont à disposition des parents des enfants handicapés de moins de 8 ans pour les conseiller sur tous les sujets en rapport avec le bien-être et le développement de leur enfant. Si nécessaire, ils informent et conseillent la crèche ou l'école dans laquelle les parents souhaitent inscrire leur enfant en collaboration avec le centre psychomédico-social (PMS).

Les services d'aide à l'intégration apportent leur aide aux parents qui ont un enfant handicapé âgé entre 6 et 20 ans, en continuité du travail effectué par les services d'aide précoce.

Les professionnels de ces services accompagnent l'enfant ou l'adolescent dans la recherche de différentes activités extérieures (mouvements de jeunesse, groupes sportifs, récréatifs, artistiques, stages...).

### 4. CONTACT

Pour de plus amples informations et afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, nous vous invitons à contacter votre bureau régional de l'AVIQ. Voici les coordonnées pour les citoyens de Genappe :

1, Espace Coeur de Ville,  
1340 OTTIGNIES  
Tél : 010 43 5160  
Mail : [br.ottignies@aviq.be](mailto:br.ottignies@aviq.be)

#### Et à la Ville ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre agent Handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou via mail à l'adresse mail suivante : [justine.servais@genappe.be](mailto:justine.servais@genappe.be).



PCS

## SÉANCE DE SENSIBILISATION DES ENSEIGNANTS

Un centre Croix-Rouge a vu le jour le 1er décembre 2022. Depuis le 15 décembre les résidents ont pris possession des lieux. Les occupants étant essentiellement des familles, il était important de créer un moment d'échange avec nos équipes.

Ce mercredi 1er février 2023, nos enseignants et membres de nos équipes d'Accueil Extra-Scolaire ont participé à une séance de sensibilisation et d'information en vue d'offrir une meilleure compréhension du public accueilli dans le centre de protection des demandeurs d'accueil. Cette séance a

été animée par notre collaborateur privilégié sur le territoire, le Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon.

Nos professionnels se sont montrés dynamiques, intéressés et ouverts. Ils se sentent sereins et prêts pour intégrer les familles dans un climat de bienveillance au sein de leurs écoles.

### Informations :

Pour toutes questions sur le sujet, contactez Justine Servais, Responsable du service social : 067/79.42.39 - [justine.servais@genappe.be](mailto:justine.servais@genappe.be).



**TOM-TOIT**  
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE  
TOMTOIT@GMAIL.COM  
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23  
1472 VIEUX-GENAPPE





**ENSEIGNEMENT**

# DES PETITS SCIENTIFIQUES EN HERBE À LOUPOIGNE

Le lundi 10 octobre, un animateur de Cap Sciences a rendu visite aux élèves de primaire de l'école communale de Loupoigne. Ils ont pu se mettre dans la peau de petits scientifiques le temps d'une journée. Dans l'atelier « Attirances et répulsions mystérieuses » les élèves de 1ère et 2ème primaires ont réalisé des expériences mettant en évidence l'électricité statique et le magnétisme : Cheveux se dressant sur la tête, ballons désorientés, pouvoir des aimants...

En 3ème et 4ème primaires, l'ac-

tivité « Apprentis chimistes » a permis aux élèves d'expérimenter la réactivité de divers produits, la différence entre réaction chimique, réaction physique et la simulation d'un geyser. En 5ème et 6ème primaires l'atelier « Programmeur de robots » a initié nos élèves à la robotique : programmation d'actions simples sur le logiciel Scratch et observation du robot pour comprendre son fonctionnement. Une animation vraiment très enrichissante dans laquelle les enfants étaient acteurs de leurs apprentissages.



**ENSEIGNEMENT**

## « L'ACTU DE NOS LOUS'TIC »

"L'Actu de nos Lous'TIC en quelques clics", a été lauréat de l'appel à projet « Ecole numérique 2018 organisé en Région wallonne ».

Depuis l'année scolaire 2019, notre école bénéficie donc d'un matériel informatique (tableau blanc interactif dans chaque classe primaire, PC hybrides, ordinateurs portables, WIFI,...) que nos enfants utilisent lors de la création de leur journal numérique mais également en ateliers pour

renforcer les apprentissages en cours. Cette année, les élèves de 5ème et 6ème primaires initient les élèves de 2ème année à la création des livres en ligne via l'application Bookcreator.

Cette tâche fait appel à de nombreuses compétences : maîtrise de la langue maternelle et des outils numériques ainsi que la coopération entre nos élèves. Rédiger des phrases simples, apprendre à sélectionner des

photos et les insérer, écrire des légendes, réaliser la mise en page (choix de la police, des couleurs, insertion d'un fond,...)

Ces livres sont ensuite diffusés via un Qrcode auprès des familles de notre école. Un chouette moment de partage entre nos élèves !

**Informations :**  
Ecole communale de Loupoigne  
Rue du Centre, 30  
1471 Loupoigne



**BIBLIOTHÈQUE**

## NOUVEL HORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

A partir du mardi 7 mars, nous modifions nos heures d'ouverture afin de nous adapter au mieux à vos besoins. Nous vous accueillons du mardi au samedi selon l'horaire suivant :

Lundi : Fermé  
Mardi : 13h-18h45  
Mercredi : 9h-11h30 et 12h30-17h45  
Jeudi : 13h-18h45  
Vendredi : 13h-17h45  
Samedi : 9h-12h45

**Informations :**  
Bibliothèque communale  
Dumont Virginie :  
067/79.42.92  
virginie.dumont@genappe.be

# AGENDA

**JAM SESSION IRLANDAISE**

**17 MARS**  
À 19h  
Saint-Patrick - Tout public  
Durée 3h Prix au chapeau  
Pour la Saint Patrick, le Monty se transforme en pub irlandais. Reels, jigs et slow airs au coin du bar...

**CONCERT**

**26 MARS**  
À 17h – Chapelle de Noirhat  
Orchestre de Flûtes du conservatoire de Mons  
Réservation et prévente :  
adbousval@gmail.com  
Voir article page 6

**ORGASME(S)**

**18 MARS**  
À 20h30  
Au Monty - dès 16 ans  
Durée : 1h30 Prix : 14€ / 8€  
Réservations directement via  
www.levilar.be  
Canines collectif de et par :  
Caroline Taillet, Léone François Janssens, Violette de Leu

**NUIT DES CHOUETTES**

**25 MARS**  
À partir de 17h30: Accueil, conférence, projection, animations, documentations Nature, petite restauration, boissons.  
Salle de Houtain-le-Val, rue des Ecoles, 1476 Houtain-le-Val  
À 19h : balades nocturnes commentées.  
Durée +/- 1h30 + 2h heures de balades.  
Lieu : Ecole communale, rue des écoles à Houtain-le-Val.  
Voir article page 8

**JOURNÉE FAMILIALE**

**19 MARS**  
De 10h à 22h. Au 38. Gratuit.  
Journée « Genappe autour du monde »  
Voir article page 5

**CINE-CLUB**

**6 AVRIL**  
À 20h.  
« Les Souvenirs » Comédie dramatique de Jean-Paul Rouve, 2015, 1h36  
Au Monty, le 6 avril 2023. 5€. Réservation sur www.le38.be / agenda.  
Voir article page 4

**THÉÂTRE D'OBJETS**

**22 MARS**  
« Le Caméléon », dans le cadre du Festival MIKMAK  
La Compagnie Bakélite investira le Café de la Lanterne  
Les inscriptions à ce spectacle se font en ligne via www.le38.be, / agenda.  
Voir article page 4

**EXPO**

**7 AVRIL**  
18h - 20h  
**8 & 9 AVRIL**  
14h - 18h  
Catherine Cambier - Dessins fusains  
Roger Marinello - Vitraux  
Maison Galilée  
Voir article page 6

**ACTION JOB ÉTUDIANT**

**24 MARS**  
De 15h à 18h.  
Au 38, Carrefour culturel.  
Gratuit.  
Contact : 067/49.05.51  
tristan@le38.be  
Voir article page 4

**BALADE LUDIQUE**

**8 AVRIL**  
À 10h15  
Départ de la salle communale de Baisy-Thy (Rue Saint-Roch)  
PAF : 2€/ participant  
Voir article page 4

**MUSIQUE À GLABAIS**

**26 MARS**  
À 17 h  
À Eglise St Pierre à Glabais  
Prix des places : 20 € (18€ en prévente – moitié prix pour moins de 18 ans)  
Vente et réservation : H. Frissaer Tél. 067/77.10.51  
0475/63.96.01  
hubert.frissaer@gmail.com  
Voir article page 7

**THÉÂTRE AMATEUR**

**21 & 22 AVRIL**  
À 20h00  
**23 AVRIL**  
À 15h00  
Au MONTY  
DramAct'ic propose : "La Vie de Chantier", une comédie de Dany BOON  
Infos et réservations :  
0486/46.14.07  
www.dramactic.be  
Voir article page 7



**ACHETER OU VENDRE ?**

CEDIMMO@ERA.BE 067 70 07 79 ERA.BE/CEDIMMO